L'impôt des personnes physiques

Dominique Darte Nicolas Honhon Luc Van Acker

Préface de Benoît VANDERSTICHELEN

2013



Table des matières

ABRÉVIATIONS UTILISÉES			
P	BKE	VIATIONS UTILISEES	VII
P	PRÉFACE		
			IX
P	ARTI	E 1 LES PERSONNES PHYSIQUES ASSUJETTIES À L'IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES	
ı			1
•	1	Qui doit souscrire une déclaration?	3
	2	t elsome inserte au registre national	3
	3.	registre national	4
	4.	representations preventives de la double imposition	5
	5.	des nabitants du Royaume	5
	6.	a l'impôt des personnes physiques	6
	7.		6
	8.	o spenses de deciaration	6
П		Proposition de déclaration simplifiée	7
		ombre de déclarations à souscrire	8
Ш		riode imposable et exercice d'imposition	15
IV	Lie	eu de l'introduction de la déclaration et d'établissement de la cotisation	16
V	Va	lidité de la déclaration	17
	1.	Délai dans lequel la déclaration doit être souscrite	17
	2.	Conditions de forme à respecter	18
VI	Co	nséquences fiscales d'une déclaration valablement souscrite	19
/II	Co	nséquences fiscales d'une déclaration non valablement souscrite	20
	1.	Délai d'imposition	20
	2.	Recours à la procédure de taxation d'office	22
	3.	Bénéfices ou profits forfaitaires minima	23
	4.	Introduction d'un recours judiciaire	24
	5.	Accroissements d'impôt	25
	6.	Amende administrative	26
ΛD	TIE 2	LIACCIETTE DE LUCA	20
AK	TIE 2	L'ASSIETTE DE L'IMPÔT DES PERSONNES PHYSIQUES ET LA DÉTERMINATION DU REVENU IMPOSABLE	
	Cat		27
	1.	Segories de revenus	29
	2.	Revenus des biens immobiliers	30
	4.	Revenus des capitaux et biens mobiliers	

Table des matières

3. Revenus professionnels	
4. Revenus divers	30
Il Classification des revenus d'après leur origine	31
1. Revenus belges	31
 Revenus d'origine étrangère et revenus obtenus de certaines organisation internationales 	31 ons
	32
III Revenus de la période imposable 2012 1. Revenus afférents à 2012	41
	42
payes ou attribues en 2012	43
presumes en 2012	43
Secundi integral	44
sepenses uscales	
Déduction Réduction	45 46
	46
3. Crédit	46
VI Détermination du revenu imposable	
Première opération: détermination de l'ensemble des revenus nets	46
ment et les revenus nets imposables globale ment et les revenus nets imposables globale ment et les revenus nets imposables distinctement	46
3. Troisième opération: déduction des dépenses déductibles	47
4. Quatrième opération: le calcul	47
PARTIE 3 LA FAMILLE	47
	49
Charges de famille	
1. Personnes visées	51
2. Les conditions pour être fiscalement à charge	51 53
3. Avantage fiscal	60
II Dépenses Fiscales	
Dépenses pour la garde d'enfant(s)	69
2. Rentes alimentaires versées	69
III Rentes alimentaires perçues	75
1. Principe général	91
2. Les arriérés de rentes alimentaires	91
3. Montant à déclarer	92
4. Taux d'imposition	92
5. Remboursement de rentes alimentaires perçues	95

		0.7
PART	4 LA FISCALITÉ IMMOBILIÈRE	
L	finitions préalables	99
	Le bien immobilier au sens fiscal du terme	99
	Revenu cadastral (RC) et précompte immobilier (PrI)	99
П	ii est imposable?	101
	Le propriétaire	101
	Incidences de l'imposition commune et du décumul	102
Ш	fectation du bien et implications fiscales	104
	Affectation professionnelle par le propriétaire	105
	L'immeuble constitue la maison d'habitation (habitation propre)	108
	L'immeuble ne constitue pas la maison d'habitation	109
	Les exonérations du RC	129
	Le cheminement logique en matière de revenus immobiliers	130
	Tableau synoptique des revenus immobiliers	133
	. Modifications durant la période imposable	134
IV	es avantages fiscaux	138
	. Emprunts conclus à partir du 1er janvier 2005 par le propriétaire	138
	. Les emprunts conclus avant le 1 ^{er} janvier 2005	162
	Plusieurs emprunts pour le même bien immobilier	181
	 Les redevances relatives à l'acquisition d'un droit d'emphytéose, de super- ficie ou de droits immobiliers similaires 	
	5. Les autres avantages fiscaux liés à l'immobilier	189
V	Sous-location et cession de bail	202
	1. Cas visés	202
	2. Détermination de revenu net imposable	203
	3. Régime d'imposition	203
	4. Incidences de l'imposition commune et du décumul	204
	5. Exemple	204
VI	Concession du droit d'utiliser un emplacement pour y apposer des affiches ou autres supports publicitaires et concession du droit d'installer des équipements de téléphonie mobile	205 205
	1. Cas visés	206
	2. Détermination du revenu net imposable	206
	3. Régime d'imposition	206
	4. Incidences de l'imposition commune et du décumul	207
	5. Exemple	207
V	Autres opérations imposables en matière de biens immobiliers	207
	1. Aliénation des biens immobiliers	222
	2. Les autres impositions liées aux biens immobiliers	603 15 222

DAD	TIE	5 FISCALITÉ MOBILIÈRE	223
1		enus qui ne sont jamais imposables	226
П	Rev	enus dont la déclaration est obligatoire	228
	1.	Revenus de la location, de l'affermage, de l'usage ou de la concession de biens mobiliers corporels ou incorporels	228
	2.	Revenus compris dans certaines rentes viagères ou temporaires	231
	3.	Redevances résultant de certaines conventions d'octroi de droits d'usage sur des biens immobiliers bâtis	232
	4.	Dividendes d'origine étrangère non encaissés en Belgique	233
	5.	Additionnels communaux	234
Ш	Rev	renus dont la déclaration est facultative	234
IV	Dro	oits d'auteur et droits voisins	236
	1.	Revenus visés	237
	2.	Œuvre créée dans le cadre d'un contrat de travail	238
	3.	Frais forfaitaires	238
	4.	Pluralité de débiteurs	239
	5.	Revenus professionnels	240
V	Le	prélèvement pour l'État de résidence (P.E.R.)	241
VI	Les	intérêts et dividendes en 2012	242
	1.	Déclaration obligatoire	242
	2.	Cotisation supplémentaire sur des revenus mobiliers	243
PAF	RTIE	6 L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	249
1	Géi	néralités	251
	1.	Aperçu général des revenus professionnels	251
	2.	Aperçu général des revenus exonérés	251
П	Les	différents bénéficiaires de revenus professionnels	253
	1.	Les indépendants	254
	2.	Les travailleurs	258
	3.	Le cheminement logique en matière de revenus d'activités	259
Ш	Les	revenus professionnels obtenus en cours d'activité	260
	1.	Les bénéfices imposables des entreprises	260
	2.	Les profits	269
	3.	Les revenus des sociétés civiles et associations sans personnalité juridique	272
	4.	Tableau comparatif relatif à la taxation des bénéfices et des profits	274
	5.	Les rémunérations	274
	6.	Les avantages	291
	7.	Les indemnités	339
	8	Les plus-values	370

IV	Les	frais professionnels	407
	1.	Analyse des conditions	408
	2.	Charges afférentes aux biens immobiliers affectés à l'exercice de l'activité	
		professionnelle	413
	3.	Charges financières	416
	4.	Amortissements	420
	5.	Impôts, précomptes et taxes	429
	6.	Amendes, pénalités et confiscations	430
	7.	Vêtements	431
	8.	Frais de réception et cadeaux d'affaires	433
	9.	Frais de restaurant	436
	10.	Frais de déplacement du domicile au lieu de travail	437
	11.	Frais afférents aux autres déplacements professionnels	441
	12.	Frais relatifs au transport collectif des membres du personnel organisé par	448
		l'employeur ou un groupe d'employeurs	450
		Frais relatifs à la mise à disposition d'une bicyclette	450
	14.	Cotisations d'assurance contre l'incapacité de travail en raison d'une maladie ou d'une invalidité et cotisations de mutuelle contre les petits risques	451
	15.	Frais spécifiques aux chômeurs et prépensionnés	452
	16.	Frais spécifiques aux dirigeants d'entreprise *	453
	17.	Frais spécifiques aux indépendants	458
	18.	Frais forfaitaires	459
V		ovisions pour risques et charges et réductions de valeur pour pertes	464
		bbables	465
	1.	Provisions pour risques et charges	467
	2.	Réductions de valeur	469
	3.	Loi sur la continuité des entreprises	
VI	Ex	onérations à caractère économique	470
	1.	Exonération pour personnel supplémentaire affecté aux exportations et à la gestion intégrale de la qualité	470
	2.	Exonération pour autre personnel supplémentaire	472
	3.	Stage en entreprise	475
	4.	Déduction pour investissement	476
VII	D	éduction des pertes professionnelles	486
VII	1.	Pertes professionnelles de la période imposable	486
	2.	Pertes professionnelles des périodes imposables antérieures	487
	3.	" heneral d'aventages apormaux ou bénévoles	489
	4.	(:	490
	5.	to the second se	491
).	Compensation and participation of the compensation of the compensa	

VIII	Les conjoints ou cohabitants légaux aidants	492
VIII	L'ancien régime des conjoints ou cohabitants légaux aidants	492
	Le nouveau régime des conjoints aidants	494
	 Cheminement logique en matière de conjoints ou cohabitants légaux aidants 	497
IX	Le quotient conjugal	497
	Sommes à valoir sur l'impôt	497
X		498
	Précompte mobilier Précompte professionnel	501
	 Précompte professionnel Crédit d'impôt pour accroissement des immobilisations 	502
		505
	 Crédit d'impôt sur les bas revenus Versements anticipés 	508
.//		512
ΧI	Les réductions d'impôt 1. Réductions d'impôt pour pensions et revenus de remplacement	513
	 Réductions d'impôt pour pensions et revenus de rempiacement Réductions pour heures supplémentaires 	523
	2. Reductions pour neures supplementaires	
PAF	TIE 7 A CESSATION DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET LES PENSIONS	525
ī	Introduction	527
П	La cessation de l'activité professionnelle proprement dite	527
	Indemnités obtenues en raison ou à l'occasion de la cessation de travail	
	ou de la rupture d'un contrat de travail	527
	2. Les rémunérations acquises des travailleurs et des dirigeants d'entreprise	529
	3. Les bénéfices et les profits	529
Ш	Le premier pilier: les pensions légales et extralégales	539
	1. Principe	539
	2. Régime fiscal	540
IV	Le deuxième pilier: les pensions complémentaires liées à l'exercice	
	de l'activité professionnelle	54
	1. Introduction	54
	2. Les engagements collectifs de pension	54
	3. Les engagements individuels de pensions	55
	4. Les pensions gratuites et les engagements internes	55
	5. La pension libre complémentaire des travailleurs indépendants	55
V	Le troisième pilier: Les pensions complémentaires sans lien avec l'exercice de l'activité professionnelle	55
	1. Généralités	55
	2. L'assurance-vie	55
	3. L'épargne-pension	57
VI	Les pensions d'origine étrangère	57
	1 Pays avec convention	57



PAR	TIE 8	LES AUTRES REVENUS IMPOSABLES ET LES AUTRES DÉPENSES	570
		DONNANT DROIT À UN AVANTAGE FISCAL	579
ı	Les	autres revenus imposables	581
		Les bénéfices ou profits occasionnels	581
		Les prix et les subsides	582
	3.	Les produits de la location du droit de chasse, de pêche et de tenderie	583
П	Les	autres dépenses donnant droit à un avantage fiscal	585
	1.	Les libéralités	585
	2.	Les rémunérations d'employé de maison	586
	3.	Les dépenses payées pour des prestations dans le cadre des agences locales pour l'emploi et pour des prestations payées avec des titres services	587
	4.	Les acquisitions d'actions	588
	5.	Les avantages liés à l'acquisition d'un véhicule électrique	589
PAR	PARTIE 9 NOTIONS DE CALCUL DE L'IMPÔT		591
	Sch	éma du calcul de l'impôt par conjoint ou cohabitant légal	593
	Ind		594
INE)FX		623

Dominique DARTE

Conseiller au cabinet de la Vice-Première Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique

> Membre du groupe de travail "Révision des avis de la Commission des normes comptables"

Inspecteur principal d'administration fiscale au Centre de Formation Professionnelle de Liège

Nicolas HONHON

Inspecteur principal d'administration fiscale au SPF Finances

Chargé de cours à la Chambre belge des comptables et experts comptables (CBCEC)

Luc VAN ACKER

Directeur *ad interim* d'administration fiscale, Direction de Bruxelles II

Préface de Benoît VANDERSTICHELEN

Partner Indirect Tax Deloitte

Président de l'Institut des Expertscomptables et des Conseils fiscaux (IEC)

CeFIAD



L'impôt des personnes physiques

2013

Véritable référence pour tout fiscaliste et tout contribuable amené à remplir sa déclaration fiscale, ce manuel pratique aborde d'une manière méthodique et précise les différents aspects de l'impôt des personnes physiques.

Le texte est divisé en neuf parties abordant successivement l'assujette sement à l'impôt des personnes physiques, l'assiette de l'impôt, la fiscalité de la famille, la fiscalité immobilière, la fiscalité mobilière, la fiscalité professionnelle, la cessation d'activité et les pensions, les autres revens imposables et, enfin, des notions de calcul de l'impôt. Il est ainsi facile de s'orienter vers le sujet que l'on veut aborder.

Pour chaque thème, l'analyse théorique est systématiquement suive

- de schémas explicatifs
- d'exemples particulièrement illustratifs
- de références aux cadres de la déclaration à l'exercice d'imposition 2013.

Cette nouvelle édition propose un commentaire complet et pratique des changements intervenus en 2012, parmi lesquels :

- le nouveau régime des revenus mobiliers
- le nouveau régime des avantages de toute nature concernant la veture et le logement;
- les modifications apportées au régime des investissements écono miseurs d'énergie;
- le nouveau régime de taxation des pensions complémentaires du deuxième pilier;
- la transformation de certaines dépenses déductibles en réduction d'impôt au taux de 45 %, concernant entre autres les libéralités et es frais de garde;
- la limitation des réductions d'impôt au taux de 30 % pour l'épagne long terme.

DROIT

PERPHY13 ISBN: 978-2-87455-624-1

9 782874 556241

